



Mont-Tremblant, le 9 juin 2021.

Bonjour,

Nous avons rencontré l'employeur aujourd'hui afin de connaître ses prochaines étapes afin de procéder à la réouverture du site. Nous avons reçu comme vous, une invitation dernière minute concernant la réouverture. Nous savons qu'il y a eu des enjeux de connexion. Nous n'avons malheureusement pas pu être présent car nous étions déjà en réunion avec les interlocuteurs locaux. La société des casinos va procéder à la réouverture de ses sites. Les casinos de Mont-Tremblant et Charlevoix ouvriront le 21 juin. Le casino du Lac Leamy, le 23 juin; et le casino de Montréal le 28 juin.

Dans un premier temps, vos gestionnaires vont communiquer avec vous demain afin de procéder au rappel au travail. Nous vous invitons à leurs transmettre toutes questions ou enjeux personnels pour la réouverture lors de ce contact.

Durant ce même appel, les employés ayant des statuts occasionnels dont le secteur a eu des créations de postes à statut temps partiel seront offert ces postes par ancienneté; tel que prévu à l'article 16.3.

Nous rencontrons l'employeur demain matin afin de finaliser la séquence d'appel, et lui permettre de vous la déployer.

En attendant voici les dates :

Lundi le 14 juin, nous procéderons au choix des vacances Tour 1, et Tour 2.

Vendredi le 18 juin, nous procéderons au choix des Férié et vacances pour les occasionnels.

Considérant les paramètres de la réouverture; le choix des vacances et des fériés débutera la semaine du 5 juillet 2021 jusqu'à la fin de l'année financière. Nonobstant des remaniements d'horaire durant l'année à venir que nous prévoyons, l'employeur s'engage à respecter les congés octroyés.

Votre Exécutif STT-CMT CSN